

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[167_Correspondances : 1841-1850](#)[Item](#)[Paris, le 8 février 1841, Joseph Lingay à François Guizot](#)

Paris, le 8 février 1841, Joseph Lingay à François Guizot

Auteurs : Lingay, Joseph (1791-1851)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1841-02-08

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote2, AN : 163 MI 42 AP 167 Papiers Guizot Bobine Opérateur 26

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Lingay, Joseph (1791-1851), Paris, le 8 février 1841, Joseph Lingay à François Guizot, 1841-02-08

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7405>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 24/09/2024 Dernière modification le 08/10/2024

27
Léi confrentielle.

Lundi 8 février 1841
8^h 1/2^{es} du matin

Monsieur le Ministre,

Nous sommes tombés d'accord, avec le Maréchal, sur l'ajouté
qu'il veut porter aujourd'hui même à la Chambre des Pairs. Je n'y
ai ajouté qu'une phrase que je joins ici bas, sur les réserves à l'autre
Chambre. Il voulait un morceau entier. Je l'ai ramené à mon
avis.

J'ai aussi ajouté un réité, assez indifférent, de ce qui a été
fait par les commissions de défense. Il n'y a rien là dont nous ayons
à nous occuper. cela s'est fait d'accord avec M. de Mont
et Je vois aussi, M^{re} Dode.

Quant à la réserve, le Maréchal fait une esquisse générale.
J'ai encore glissé la nécessité d'une ordonnance, mais, m'a-t-
il répondu, Je n'agis que sur le corps existant. Je pourrais
même le faire, tout seul, comme Ministre. L. L. V. Je lui ai
représenté l'inconvénient de publier son travail, avant les votes
militaires qu'il attend de la Chambre, et qui s'y rattachent.
après ces 2 lois, lui ai je dit, nous avons à rendre une
ordonnance d'inspection, et c'est dans cette ordonnance que
vos idées de réserve trouveraient une place plus logique,
plus constitutionnelle. il m'a dit que nous en recauserions.
ainsi que le Roi et le Ministère gagnant du temps, en
ajournant son rapport, sous divers prétextes, jusqu'au
vote des lois, et, alors, l'ordonnance viendra d'elle même.

Monsieur Guizot ~ ~

Je vous demandais un rendez-vous, l'un de ces jours, pour
répondre, en peu de mots, à une phrase de votre dernière conversation
que j'ai dû entendre respectueusement, mais qui m'a laissée
à regret. Je ne me fais jamais valoir; Je ne suis ni
important, ni important; Je remplis mon devoir, sans
éclat. Je ne vous ai donc pas rendu compte de mes
efforts depuis trois mois, et j'ai vu, avec peine,
que vous ne les aviez pas devinés.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre,
mes hommages respectueux.

L. Lingay

Voici la phrase ajoutée après avoir rappelé les réserves à
l'autre chambre, le d'archal ajoute :

- « C'était un devoir de conscience que ma conviction
- « militaire, oserais-je dire mon expérience, accomplissait
- « de bonne foi, et sans arrière-pensée. Je déposais
- « dans nos annales parlementaires, une opinion qui
- « s'appuyait sur le passé, qui se livrait à l'avenir,
- « et dont la franchise acquiescrait peut-être quelque prix
- « du sacrifice loyal que j'en ferais aux circonstances,
- « à une position, et à mes devoirs. »
- « Mais aujourd'hui, Messieurs, ces réserves reparaissent.
- « - Trouver place dans ce nouvel exposé. »